

Association suisse des tireurs vétérans

Règlement du championnat suisse individuel des vétérans (CSIV) finale JU+VE

I. GENERALITES

1. Dispositions spéciales

- 1.1 Il ne sera pas demandé de finance pour la finale et la grande finale.
- 1.2 Tous les vétérans reçoivent une carte-couronne de l'ASTV d'une valeur de CHF 10.00
- 1.3 Seule la munition remise par l'organisateur peut être tirée, à l'exception de celle pour les pistolets à percussion annulaire (PPA) ou centrale (PPC) et les revolvers.

II. FINALE

2. Déroulement

La finale JU+VE se déroule le dernier samedi du mois d'octobre dans un lieu central. L'attribution de l'organisation est de la compétence de l'ASTV.

3. Admission

- 3.1 Seules les catégories d'armes de sport ayant réuni sur le plan national un nombre suffisant de tireurs lors du tour à domicile seront admises à participer, soit :

300 m	min.	100 tireurs
50 m	min.	50 tireurs
25 m	min.	50 tireurs

Les inscriptions complémentaires ou de remplacement ne sont pas possibles.

- 3.2 Chaque tireur ne peut participer que dans une seule catégorie.

4. Participants à 300 m

- 4.1 Environ 150 vétérans (V / VS / VH) et 350 Juniors **U17** = (U13 + U15 + U17) et **U21** = (U19 + U21) qui ont réalisé les meilleurs résultats lors du tour à domicile, seront invités.
- 4.2 Chez les vétérans, la répartition entre les catégories se fait selon le tableau ci-dessous.

Cat.	Armes de sport	Nombre approx. de participants	Nombre de participants
A-V	Fusil standard et arme libre	24 %	environ 36
D-V	Fusil d'assaut 57/03	38%	Environ 57
E-V	Mousqueton, F ass 57/02, F ass 90	38 %	environ 57
Total		100 %	environ 150

- 4.3 Ces quotas seront vérifiés selon le nombre de participants au tour à domicile et, si nécessaire, adaptés.
- 4.4 Pour les Juniors (U17 / U21) la répartition est définie par la FST sur la base des limites obtenues lors des qualifications, comme suit :

Catégories	Armes de sport	Nombre de participants
A-U17 / A-U21	F st	max 350
E-U17 / E-U21	F ass 90	

5. Participants à 50 m et 25 m

- 5.1 Environ 60 vétérans et 50 Juniors U17 et U21 qui ont obtenu les meilleurs résultats lors du tour à domicile prendront part.

5.2 La répartition entre les catégories se fait selon le tableau ci-dessous:

Dist.	Catégorie	Armes de sport		Nombre de participants
50 m	A-V	pistolet 50m	PL	environ 10
	B-V	pistolet à percussion annulaire	PPA	environ 15
	C-V	pistolet d'ordonnance	PO	environ 10
25 m	D-V	pistolet à percussion annulaire ou à percussion centrale	PPA	environ 15
			PPC	
	E-V	pistolet d'ordonnance	PO	environ 10
	D-U17	pistolet à percussion annulaire ou percussion centrale	PPA	environ 50
PPC				
D-U21	pistolet à percussion annulaire ou percussion centrale	PPA		
		PPC		

6. Programmes de tir

Dist.	Catégorie	Cible	Coups d'essai obligatoires	Concours
300 m	toutes	A 10 mesuré au 1/10ème	5 coups	20 coups, coup par coup, en 25 min y compris les coups d'essai
50 m	toutes	P 10 mesuré au 1/10ème	5 coups en 5 min.	20 coups, coup par coup, en 30 min.
25 m	D-V E-V	ISSF 25m 5-10	une série de 5 coups en 40 sec.	4 séries de 5 coups, chacune en 40 sec., commandées
	D-U17 / D-U21	ISSF 25m 5-10	une série de 5 coups en 40 sec.	4 séries de 5 coups, chacune en 40 sec., commandées

III. GRANDE FINALE POUR LE TITRE

7. Droit de participants

Les meilleurs tireurs de la finale sont qualifiés pour la grande finale, selon le tableau suivant :

Dis- tance	Catégories	Nombre de par- ticipants	Qualification
300 m	A - V	8	Le meilleur résultat de la finale. En cas d'égalité : le nombre de mouches de la finale, puis Vétérans : l'âge le plus élevé U17 et U21 : l'âge le plus bas
	D - V	10	
	E - V	10	
	A-U17 / A-U21	chacune 10	
50 m	E-U17 / E-U21	chacune 10	Le meilleur résultat de la finale. En cas d'égalité : le nombre de mouches de la finale, puis l'âge le plus élevé
	A-V	8	
	B-V	8	
25 m	C-V	6	Le meilleur résultat des 4 séries de la finale. En cas d'égalité : la 4 ^{ème} série de la finale, puis le nombre de mouches de la finale l'âge le plus élevé
	D-V	8	
	E-V	8	
25 m	D-U17 / D-U21	chacune 10	Le meilleur résultat des 4 séries de la finale. En cas d'égalité : la 4 ^{ème} série de la finale le nombre de mouches de la finale l'âge le plus bas

8. Programmes de tir

Distance	Catégories	Cible	Coups d'essai	Concours
300 m	toutes	A 10 mesuré au 1/10ème	3 coups en 3 min	10 coups, chacun en 1 min. sur commandement
50 m	toutes	P 10 mesuré au 1/10ème	3 coups en 3 min.	10 coups, chacun en 1 min. sur commandement
25 m	D-V E-V	ISSF 25m 5-10	une série de 5 coups en 40 sec.	2 séries de 5 coups, cha- cune en 40 sec., comman- dées
	D-U17 / D-U21	ISSF 25m 5-10	une série de 5 coups en 40 sec.	2 séries de 5 coups, cha- cune en 40 sec., comman- dées

9. Classement final

Le résultat de la grande finale pour le titre donne le rang.
En cas d'égalité, appui par :

Dist.	Catégorie	Ordre de priorité
300 m	toutes	En cas d'égalité : le nombre de mouches de la grande finale, puis Vétérans : l'âge le plus élevé U17 et U21 : l'âge le plus bas
50 m	toutes	En cas d'égalité : le nombre de mouches de la grande finale, puis l'âge le plus élevé
25 m	D-V E-V	En cas d'égalité : la 2 ^{ème} série de la grande finale, puis le nombre de mouches de la grande finale l'âge le plus élevé
	D-U17 / D-U21	En cas d'égalité : la 2 ^{ème} série de la grande finale, le nombre de mouches de la grande finale l'âge le plus bas

10. Distinctions

Médailles d'or, d'argent et de bronze aux trois premiers de chaque distance et catégorie. Les tireurs ayant obtenu un nombre de points identique à celui qui est classé troisième reçoivent également une médaille de bronze.

11. Réglementation spécifique du classement et de l'évaluation

La remise des médailles et des titres sans que la grande finale n'ait pu se dérouler est exceptionnellement possible dans les conditions suivantes :

- En cas d'interruption définitive de la grande finale, due à une défaillance totale du système d'affichage électronique.
- Si, en raison de la situation météorologique (brouillard, tempête de neige etc.) le retard ainsi accumulé ne permet plus la mise sur pied de la grande finale.

Dans ces cas-là, le classement et la remise des distinctions se fera sur la base des résultats obtenus lors des finales.

IV. DISPOSITIONS FINALES**11. Dispositions finales**

Tous les règlements pour la finale JU+VE du CSIV de dates antérieures sont ainsi annulés.

Le présent règlement a été approuvé lors de la conférence des présidents du 22 novembre 2018 à Aarau, et entrera en vigueur au 01.01. 2019.

Oberuzwil / Wettswil, en juillet 2018

Le président de la CT de l'ASTV: *Florian Zogg*

Le secrétaire de la CT de l'ASTV: *Martin Landis*